

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Avec l'arrivée en poste confirmée
hier soir de Mme Maude Laberge**

**M. Yves Daoust quitte la préfecture après 22 ans
avec le sentiment du devoir accompli**

(Beauharnois – Le 26 janvier 2017) C'est hier soir, à l'issue du vote tenu lors de l'assemblée publique du Conseil des maires pour la préfecture de la MRC de Beauharnois-Salaberry, que la nouvelle s'est confirmée.

En effet, après 22 ans bien remplis en sa fonction de préfet, le maire de Saint-Louis-de-Gonzague, M. Yves Daoust, a annoncé qu'il tirait sa révérence de son poste de préfet de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

- Élections au Conseil des maires –

Ce retrait annoncé de la préfecture par M. Daoust s'est effectué préliminairement au vote prévu à tous les 2 ans pour cette fonction au sein des MRC, tel que le prévoit la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (LOTM).

À l'issue du vote secret, les membres du Conseil des maires de la MRC ont donc élu à l'unanimité Mme Maude Laberge, mairesse de Sainte-Martine, afin de combler cette fonction laissée vacante. Mme Laberge succède ainsi à M. Daoust à la préfecture pour un mandat de deux ans. Elle est donc la seconde femme à accéder à ce poste depuis 1982, soit depuis Mme Marcelle B. Trépanier qui a occupé cette fonction de 1982 à 1983.

Pour accompagner madame Laberge dans ses nouvelles fonctions et faciliter la transition, les maires et mairesses ont confirmé M. Yves Daoust dans la fonction de préfet suppléant, une responsabilité attribuée pour une période d'un an.

- Une feuille de route impressionnante -

Avec son départ de la préfecture, M. Daoust laisse derrière lui une impressionnante feuille de route, dans la mesure où M. Daoust accédait à la fonction en novembre 1994, soit il y a plus de 22 ans !

D'abord élu conseiller municipal de Saint-Louis-de-Gonzague en 1983, M. Daoust a par la suite brigué les suffrages pour accéder à la mairie gonzaguoise, une fonction que les électeurs lui accordent le 18 octobre 1989.

Après avoir agi en 1993 comme président-fondateur de la Société de développement économique de Beauharnois-Salaberry, depuis devenue aujourd'hui le CLD, voilà que l'année suivante ses collègues maires lui vouent leur confiance et l'élisent préfet.

En plus de 20 ans de préfecture, M. Daoust aura été de tous les combats régionaux, à débiter par les revendications du parachèvement de l'autoroute 30, une lutte qu'il mènera avec les partenaires de la région pendant une période de 18 ans, avant de connaître enfin le succès et assister à sa réalisation et à son inauguration en décembre 2012.

Que dire de certaines autres responsabilités et réalisations qui verront le jour sous sa gouverne. On pense bien évidemment à l'aménagement et au développement du Parc régional de Beauharnois-Salaberry, ainsi qu'à la signature du Protocole d'entente avec Hydro-Québec qui saura à sa façon insuffler un grand élan à l'essor du Parc. On songe aussi à l'adoption du Schéma d'aménagement révisé (SAR), à l'adoption de Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR), à la Politique culturelle, à l'emménagement de la MRC dans son tout premier siège social, à l'adoption d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et à l'adoption d'un schéma de couverture de risque incendie, pour ne nommer que ces volets.

- Un homme de caractère et un leader -

Tout au long de sa préfecture, M. Daoust aura su conserver les objectifs et les valeurs qui l'ont accompagné au moment de son accession à la vie politique, que ce soit l'assurance d'une saine gestion, l'importance d'un développement économique en harmonie et dans le respect du milieu agricole et des caractéristiques du milieu de vie, la mise en place de mesures environnementales favorisant le développement durable, la promotion touristique et culturelle du territoire, etc.

Ses collègues maires saluent également les qualités de leadership qu'il a su démontrer tout au cours de ses 22 ans de préfecture, ayant notamment occupé des postes de présidence au CLD de Beauharnois-Salaberry et à la Conférence régionale des Élus (CRÉ) Vallée du Haut-Saint-Laurent.

Son implication au sein de multiples organisations est également à souligner, ne serait-ce qu'après du Comité de sécurité publique, de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, de la Table de concertation des Préfets de la Montérégie ou encore de l'organisation touristique autrefois dénommée Tourisme Suroît.

« Il me fait curieux de me retirer de la préfecture après tant d'années, mais je quitte avec le sentiment du devoir accompli. Je ressens une grande fierté à l'idée de ce que la MRC est devenue au terme de ces deux décennies de mandats. La MRC évolue aujourd'hui au rythme de l'importance de la concertation et de la complémentarité de l'urbanité et de la ruralité. Il va de soi qu'il reste encore de nombreux défis à relever, mais connaissant la fougue de ma successeur, je n'éprouve aucune inquiétude à cet égard. Je ne saurais également me retirer de la préfecture, sans adresser de sincères remerciements à tous les maires et à toutes les mairesses que j'ai côtoyés en ces 22 ans de parcours et qui m'ont aidé, à leur façon, à faire de moi un meilleur préfet. Je tiens aussi à donner un sérieux coup de chapeau à tous les membres de ma famille qui ont fait preuve de complicité et qui ont su m'épauler dans ce long cheminement politique à la tête de la MRC » de commenter M. Daoust.

« Au nom de mes collègues maires et mairesses, je salue haut et fort la grande contribution de M. Daoust à l'essor de notre région au cours de ces deux dernières décennies, mais aussi à ses qualités de rassembleur qui ont fait en sorte d'insuffler autour de la table du conseil des maires cet esprit de collégialité si cruciale à la croissance d'une collectivité. Lui succéder ne sera pas facile, mais je compte m'inspirer grandement de son leadership et de sa ténacité afin que se poursuive l'heureuse croissance que connaît notre territoire depuis quelques années. Encore une fois, un grand MERCI à M. Daoust pour son apport indéniable à la politique municipale régionale» de conclure madame Maude Laberge, nouvelle préfète pour la MRC de Beauharnois-Salaberry.

MRC de Beauharnois-Salaberry